

PARC DE LA TÊTE D'OR Une nouvelle entrée souhaitée pour desservir la passerelle de la Paix

Accessibilité. Un collectif de 11 associations réclame une entrée directe et lisible sur le parc de la Tête d'Or en venant de la nouvelle passerelle de la Paix.

À la tête de ce collectif, Yves Gascoin, co-président de l'association Les Droits du Piéton, a adressé, le 9 mai, un courrier à une vingtaine d'élus concernés, réclamant un nouvel accès direct au parc desservant la passerelle de la Paix. Cet ouvrage, inauguré le 19 mars dernier par le Grand Lyon, est destiné aux modes actifs (piétons et cyclistes) et personnes handicapées. Il manque, selon le collectif, un accès adéquat aux sites qu'il dessert.

Un nouvel accès indispensable

Leur argumentation s'appuie sur le fait que l'usage de cet équipement ne se limite pas seulement à une relation de proximité entre les deux berges mais qu'il doit aussi permettre des déplacements dans un périmètre beaucoup plus large, de 1 à 2 kilomètres, par exemple vers la porte du lycée du Parc et le complexe de la Doua,



1 L'entrée Nord (de la Feysine) qui débouche sur la salle 3 000. Photo Joseph-René Mellot



2 En venant de la passerelle de la Paix. Photo J.-René Mellot

3 Le portillon fermé, dans l'axe de la passerelle de la Paix, donne sur un escalier de bois. Le lieu désigné pour le nouvel accès. Photo Joseph-René Mellot

pour les lycéens. La traversée du parc de la Tête d'Or constitue, aux yeux des signataires, un itinéraire piétonnier et cyclable de grande qualité, beaucoup plus agréable et direct que les rues ceinturant le parc comme le boulevard de Stalingrad. La demande est assortie d'une série de photos très explicites qui mettent le doigt là où ça ne va pas : venant de St clair par la passerelle, le piéton ou le cycliste traverse tout droit la cité et se casse le nez devant un portillon fermé, débouchant sur un escalier en bois assez raide. C'est là, précisément sur ce trajet simple et direct, qu'ils souhaitent que soit créé un nouvel accès.

Il existe d'autres portes, à gauche et à droite, soit la porte Nord de Feysine (160 m à gauche) et la porte du Musée d'Art Contemporain (220 m à droite), mais difficiles à trouver et qui entraînent, selon leurs propres termes, des allon-

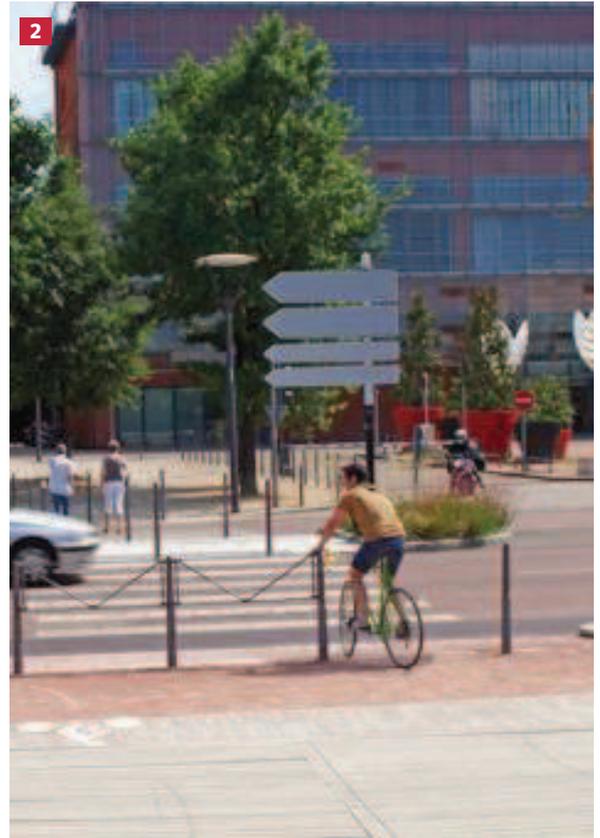
gements de parcours et des manœuvres dissuasives.

Poursuivre l'itinéraire piétonnier et cyclable du parc de la Tête d'Or

Dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle entrée, ils demandent à ce que le portillon fermé soit ouvert pour les piétons aux mêmes heures que les autres portes du parc, et qu'une bonne signalisation des deux accès les plus proches, soit la porte Nord et la porte du musée d'art contemporain soit mise en place.

Au cours de nos investigations sur ce sujet, il est apparu que le problème de la signalisation des circuits piétons et vélos était aussi au centre du débat, et que celui de la dangerosité (non évoquée dans le courrier) lors du franchissement des quatre voies du quai Charles-de-Gaulle devait être abordé. ■

De notre correspondant local Joseph Mello



LES RÉACTIONS

Mairie de Caluire-et-Cuire
Par courrier en date du 19 mai, adressé à Yves Gascoin, le député-maire de Caluire-et-Cuire, Philippe Cochet, donnait son soutien à la création de cet accès supplémentaire et l'informait qu'il l'avait fait savoir au sénateur-maire de Lyon.

Mairie du 6^e
Marc Augoyard, conseiller délégué aux déplacements et modes doux du 6^e, estime que cette mise en place

n'est pas prioritaire, trop onéreuse et qu'il est préférable d'utiliser les entrées existantes avec toutefois une meilleure signalisation.

Mairie de Lyon
Gérard Collomb a répondu par courrier au maire de Caluire, le 16 juin, indiquant qu'il avait confié à son adjoint aux Espaces verts, Alain Giordano, le soin d'étudier la proposition. Ce dernier, contacté le 27 juin, confir-

mait en effet qu'il étudiait toutes les possibilités d'amélioration de liaison, devant prendre en compte de façon harmonieuse le confort des piétons et des vélos autour et dans le Parc.

Le Grand Lyon
De son côté, Gilles Vesco, conseiller communautaire, appuie cette demande, qui a été mise à l'étude au Grand Lyon, et émet lui-même un avis favorable pour ce projet.

11

C'est le nombre de signataires de la pétition : « Les Droits du Piéton », « Se Déplacer Autrement en Région Lyonnaise », « Rue de l'Avenir », « L'enfant et la Rue », « Pignon sur Rue », « La Ville à Vélo », « Lyon-Vélo », « Venir A Lyon à Vélo » (Collectif VALVE), « Lyon-tramway », la Fédération nationale des plus grands invalides de guerre, « Point de Vue sur la Ville ».